

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie

MINISTÈRE DES FORETS ET DE LA FAUNE

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF FORESTRY AND WILDLIFE

## COMMUNIQUE DE PRESSE

N°0140/CP/MINFOF/SG/CC

La publication du sommier des infractions forestières et fauniques en février dernier a amené de nombreux opérateurs économiques à saisir le Ministre des Forêts et de la Faune pour le règlement financier des contentieux liés à leurs activités.

La réalisation de la transaction et des ventes aux enchères a ainsi permis, en moins de 04 mois, le paiement au Trésor Public de plus de 270 millions de francs CFA.

Le Ministre des Forêts et de la Faune tient à rappeler aux usagers la détermination du Gouvernement à intensifier la lutte contre l'exploitation illégale des produits forestiers et fauniques et poursuivra la publication périodique de l'ensemble des infractions liées aux activités forestières et fauniques ainsi que les incidences financières y afférentes.

**Le Ministre des Forêts et de la Faune**

**Ngole philip Ngwese**